L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 26 MAI 1882. 55me Année.

Dufour, Dossat & Co., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS,

VENDREDI, 26 MAI 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

(Payable comptant.)

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1.00

On s'abonne aussi, à la semaine, aux les partenaires.

Edition du Dimanche.

Un an	$2 00

Réduisons dans Sections.

Edition Hebdomadaire.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Réduisons dans Sections.

VENTES A L'ENCAN.

Par Spear & Rozellier.—Dans leur salle d'en, cet, 540 rue Royale, un grand et bel assortiment de meubles et plusieurs pianos.

Par H. Stern & Co, dans leurs salles d'encan No 36 rue de Chartres, bottes, souliers et bottes, quinc.

Bulletin politique et économique.

Nos législateurs du Congrès s'amusent. Les questions de parti l'emportent sur celles d'un intérêt général. Depuis huit jours, la Chambre se livre, avec passion, à une discussion oiseuse, dans le but de savoir lequel des deux contestants—de M. Mahoy ou de M. O'Connor—occupera un siège.

Le rapporteur, prévoyant une prolongation des débats, a averti ses collègues de s'armer d'un bisque bonnet de vivres pour cinq jours. Cette perspective peu enchante n'a pas amorti les passions qu'excite la cause, et chaque membre a fait provision de patience.

Le public, qui assiste à ces débats où les lit dans les journaux, ne partage pas la longanimité de ses mandataires, et ce n'est pas sans éprouver un certain dégoût qu'il suit les agissements du parti au pouvoir.

La salle du Congrès, qui ne devrait être que le lieu destiné aux hautes discussions des intérêts généraux du pays, est changée en arène où les partisans du "statu-quo" s'étonnent au grand détriment des intérêts du pays.

Depuis le commencement de cette longue session, pas une loi n'a été approuvée qui ne porte le cachet du parti en majorité. Tout ce qui n'est fait, en politique ou en économie politique, n'est qu'une suite de mesures susceptibles de donner satisfaction aux convoitises des républicains, en vue d'un succès à la prochaine élection présidentielle. C'est la politique des politiciens qui a prévalu au Congrès, sous l'influence fatale d'hommes qui n'ont qu'un objectif: le pouvoir.

Le pays, atteint de la contagion qui vient d'en haut, n'accorde qu'une attention distraite aux scènes qui se déroulent à Washington; s'il laisse échapper des murmures dans quelques circonstances solennelles où ces aspirations sont méprisées, il ne tarde pas à porter ailleurs son attention, absorbé qu'il est, presque entièrement, par le souci des affaires.

Cependant, les démocrates ne restent pas inactifs devant les manœuvres de leurs adversaires. Eux aussi se préparent à la lutte, non pas en se livrant à des intrigues sans grandeur, mais en exposant les principes qui seront la règle de leur conduite.

Nous avons sous les yeux le manifeste qu'ils viennent de publier à New York. Ils y dénoncent la loi sur les banques nationales, votée par le Congrès; ils la qualifient de protectrice des monopoles, de mesure nuisible au peuple; ils demandent un tarif intelligent et l'abolition de toutes les taxes du revenu intérieur; appelant l'attention sur ce fait qu'il existe, dans les caisses du Trésor, arrachés au peuple et dormant sans emploi, plus de cent millions, recueillis en vertu de la loi du revenu intérieur; que toutes les restrictions imposées à la marine soient immédiatement abolies; dénoncent la législation qui protège les corporations envers lesquelles le Congrès s'est montré par trop prodigue des terres appartenant à la nation.

—Nous avons déjà annoncé que le Congrès a nommé à un comité spécial les questions qui se rattachent à l'établissement d'un tarif. La nomination des membres de ce comité est laissée au président Arthur. Un journal, de New York, dit à ce sujet: "On avait pensé, tout d'abord, que la commission sur la révision du tarif serait exclusivement composée d'industriels et de confisqueurs; telle n'est point, paraît-il, l'intention du président. M. Arthur incline à ne désigner que des hommes éclairés, dégagés de tout préoccupation industrielle, mais capables de diriger habilement une enquête. La commission doit fonctionner, en quelque sorte, comme une cour, et devant elle comparaîtront les chefs de l'industrie, lesquels feront valoir les raisons qui peuvent, selon eux, militer en faveur de l'élévation ou de l'abaissement des tarifs."

Si la commission doit bonner ses travaux à ce qui précède, le but principal de sa formation ne sera qu'imparfaitement atteint. Il avait été question d'un travail qui embrasserait les prédictions de toutes les différentes industries, d'une sorte d'exposition de toutes les branches qui contribuent à la prospérité publique. Ainsi présenté, c'est là un rapport important qui serait mis sous les yeux du peuple les progrès accomplis par le travail du peuple.

Se conformer à la lettre de la loi qui l'a créée, est le premier devoir de la commission. Le pays s'attend à une œuvre de statistique sur la production générale, et elle tromperait son attente si elle se bornait à un simple exposé.

—Les "Trade-Unions" répandus sur toute la surface des États-Unis, et dont le siège dirigeant est à New York, continuent à se préoccuper de l'arrivée des nombreux ouvriers européens. Le "Bulletin" de New York constate les appréhensions que ces arrivées font naître dans l'esprit des travailleurs; craintes: dit-il, mêmes, dit-il, les dangers ne sont composés de l'industrie dans quelques États de l'Ouest. L'industrie agricole elle-même, par l'excès de ses produits, contribuera à l'établissement des Allemands, des Suédois, des Norvégiens, dans les États qui possèdent les céréales, tandis à devenir peu rémunérateur, et les États-Unis seuls, sans en rapport," nomade de différents. "Il est temps que l'attention des démocrates et des hommes d'État se porte sur les faits que nous signalons," ajoute un autre journal de New York.

Nous avons prévu cette situation dans un article publié, dernièrement, dans l'Abeille. La lutte pour l'existence est d'autant plus ardente, que le nombre des travailleurs est plus considérable. Mais nous n'avons pas supposé que la crise fût si peu éloignée.

Le Turquie a commandé à Sedin une grande quantité de tapisserie.

THEATRE DE L'OPERA.

Patience.—Lévy.

En suivant deux des dernières répétitions de Patience, en voyant passer sur la scène tant de jeunes et jolis visages, en écoutant toutes ces voix fraîches et sympathiques, je me disais que les interprètes improvisés de MM. Gilbert et Sullivan avaient bien des étoiles en main pour jouer la très difficile partie où ils allaient s'engager. Ma confiance un peu hésitante au début, grandissait à mesure que l'ouvrage avançait, et, me fût! au finale très plaisant et si populaire du second acte, cette confiance s'était complète, et j'étais certain que la partie serait gagnée par ces artistes amateurs.

Mais je l'avoue, néanmoins, je ne prévoyais pas un succès aussi franc, aussi enchanté que celui qui a couronné cette très intéressante soirée.

Je me réserve d'en dire dimanche les détails, car l'heure est trop avancée pour qu'ils puissent trouver place ici. Pourtant on m'est un devoir et surtout un plaisir de dire tout d'abord que l'interprétation du poème et celle de la musique ont dépassé l'attente même de ceux-là qui connaissaient le talent des intelligents démonstrations de cette troupe si instrument formée, si vite disciplinée. Les braves qui, d'un bout à l'autre de l'œuvre, ont accompagné jeunes filles et jeunes gens, en leur prêtant un ouvrage et un élan nouveaux, n'étaient nullement, croyez-le bien, de ceux que dans un salon ou théâtrion, on prodigue à tout venant, par bienséance. Non, en vérité, la courtoisie n'avait rien à démêler avec ceux-là. C'étaient des heures spontanées, enlevés par le mérite même de ceux auxquels ils s'adressaient, et tellement nourris, tellement soutenus, qu'ils eut imposé bien des bis aux chanteurs chargés pourtant d'une tâche déjà fort ardue. Mais qu'importe? à cet âge charmant on ne doute de rien, et avec autant de grâce que de hardiesse on répondait à tous ces encore.

Quand le rideau s'est levé, vous huit heures et demie, la salle était pleine, pleine du meilleur monde. Loges, stalles, galeries, couloirs, tout était occupé, chacun était à sa place. Et comme on avait en raison de ne point s'attendre. N'est-il pas dès demange, en effet, de perdre ce coquet tableau vivant de l'intellection, au chœur—l'un des mieux réussis de la partition—et de ne figurer que des jeunes filles, groupées artistement et luttant de goût, de distinction dans leur toilette et dans la façon de les porter?

Cette scène mise en scène était déjà un commencement de victoire; l'exécution, abondant en excellents traits, a fait le reste.

La représentation qui vient de finir, n'était pas seulement la tête de la charité, c'était aussi celle de la jeunesse, de l'élégance et de l'esprit. Elle comptera certainement dans mes meilleurs souvenirs, et elle prouve une fois de plus à quel point le goût artistique s'est développé dans notre ville, tant éprouvée cependant.

Pour qui connaît quelque peu le théâtre c'est un labeur immense que celui qui consiste à obtenir un à peu près d'interprétation d'une comédie ou d'un drame confié uniquement à des amateurs. Mais alors qu'il s'agit d'un ouvrage lyrique; quand il faut mettre ceux-ci aux prises avec la double difficulté du poème et du chant, pareil travail affraie les plus agressifs; le pseudo scale en demeurait presque le vertige; et celui-là qui, en si périlleuse aventure, obtient un résultat acceptable, a accompli un véritable tour de force.

Or, ce tour de force a été cet par une toute jeune femme, dépaysée jusque-là à la scène, et qui l'a affrontée sans paraître soupçonner les trappes qui s'y ouvrent et où l'on se perd si souvent. Et bien lui en vaut de cette témérité, puisque le triomphe a été pallier.—Si j'en avais le temps, je vous dirais par le menu tous les efforts auxquels elle s'est livrée pour arriver, non plus à un à peu près, comme je l'ai vu plus haut, mais à un ensemble si surprenant très brillant. Mais l'heure me talonne.

Aussi je d'illeurs le droit de publier ici ces détails? Je m'arrête, j'hésite devant la réponse. En effet l'intrépide et gracieuse directrice d'un jour m'interdit, et j'ai bonne mémoire, de livrer même son nom au public, expérimentant curieux, vous le savez. Que faire en pareille conjoncture? Dois-je m'incliner devant l'interdiction, dois-je satisfaire la curiosité du lecteur?.... Me voilà tout perplexe.

....Je tourne et retourne ma plume, et après force réflexions, je tranche la difficulté en me décidant à un moyen terme. De ce nom qu'on me défend de publier, j'ai donné une syllabe toutes jour, et sans répéter celle-là—vous voyez que j'y mets des égards—j'en hasarde aujourd'hui deux autres que voici: Rody. Et remarquez que je n'invite personne—loin de moi cette pensée!—à jouer ces deux parties aussi diverses. Et surtout n'allez point prétendre que se transgressant est une cocherderie de ma part....

Que si je pèche en recourant à ce détour, j'en prétends mes excuses les mieux senties à l'excellente directrice, qui se rappellera, je l'espère, que pécher avoir été à mettre pardonné! Je ne pourrai pas l'indiscrétion plus loin... cette fois du moins. Dimanche nous verrons, car ce jour là, je le répète, nous reprendrons de *Patience*.

En attendant, laissez-moi dorénavant la jeune personne, changée du rôle de Patience, a déployé de très belles qualités de voix, de chant et de jeu, et au second acte surtout a dû avec beaucoup de virtuosité son morceau, dont certaines parties sont empreintes du sentiment mélodique et caractérise plusieurs des ballades de M. Sullivan.

L'interprétation de la gentille artiste m'autorise témoigne qu'il y a en elle beaucoup de foyer, de l'esprit et de l'âme. Elle n'a pas faibli un seul instant. Elle a chanté avec chaleur et brio, et j'ai remarqué en elle une subtilité de diction qu'on ne trouve pas toujours même chez des vétérans de la rampe. Je dis encore une fois, au vieil ami, de lui en porter mes meilleurs compliments.

Les camarades—et qui donnait rédactrice d'après là!—ont été rendus, en général, assez grande connaissance; convenant même et y mettant l'entrain des nuances. Méditations en témoignaient y étaient mous.

Patience sera répété ce soir et dimanche en matinée. Ce soir un immense attrait s'ajoutera à cette qu'offrent déjà les interprètes: le célèbre artiste, M. Levy en fera entendre deux très nouveaux qu'il chante en maître: *Les Rameaux*—*Elle ne croyait pas* (romance de Mignon) et *Pleurnemens du Stabat de Rossini*.

On m'assure que M. Hoch, cornetiste d'une grande valeur aussi, exécutera à la Matinée de dimanche deux en trois des morceaux les plus brillants de son répertoire.

Donc, si pour le temps de Mme ..... en ut ut dièse, je dis Mme Rody, il y a en ut ut dièse, je dis Mme Rody, il y a matinée de dimanche, il y aura certainement aussi complément recette pour les inondés. Tout est bien qui finit bien.

Et qui ne répondrait pas à l'appel de la Charité, quand elle fait chanter en nombre une d'aussi adorables pécheresses? Avez de belles mélancoliques vite, bien vite en faire la propagande.

L. FLAUNES CAPOTOS.

Les remerciements de l'*Abeille* à l'Hon. Will. A. Strong, notre secrétaire d'État, pour un exemplaire de son rapport sur les deux années expirées le 1er mai 1882. Nous y trouvons le vote électoral de la Louisiane en novembre 1880; une liste des fonctionnaires de l'État; le rapport du bibliothécaire pour 1882; le tableau officiel des votants en 1880; les documents relatifs au système métrique tranzmis, par ordre du Congrès, à chacun des États de l'Union.

Un correspondant du "Transcript," de Boston, que son ami avaient voulu détourner d'un voyage au Sud, écrit au qui suit: "En arrivant à la Nile-Orléans, je présentai une lettre à un monsieur qui avait en trois dacs, comme j'en avais été prévenu; je n'ai jamais rencontré de gentilhomme plus courtois. Deux ou trois autres personnes à qui je fus présenté, me reçurent avec une grande affabilité. L'impression favorable que produisait sur moi cette quête de réception cordiales durant un séjour de cinq mois, je eûs heureux de l'exprimer ici. Partout où je suis allé, j'ai été reçu avec la même courtoisie et la même affabilité, et je n'ai entendu que des expressions sublimes envers le Nord."

LOUISIANE.

Le *Royer Créole*, (quotidien St-Jacques), du 24 mai:

Si les terrants d'eau de dimanche ont répandu un voile de tristesse sur ce grand jour, nos planteurs ont dû les saluer avec joie. La pluie, en effet, ne pouvait arriver mieux à propos.

En dépit de certaines astronomes qui nous prédisent du froid à bœf dégel, il faut espérer que, sous peu, le soleil va faire de toute la basse Louisiane une vraie serre chaude. Alors, nous verrons les semaines, qui, sur certaines habitations, sont un peu en retard, éjecter presque les plants qui sont de toute beauté.

Une bonne récolte, dans les paroisses épargnées par le fléau, délicieuse bien des bourses, et permettrait de porter un secours efficace aux pays désolés par l'inondation.

—Une petite réforme qui ne saurait pas à dédaigner, et que tous les voyageurs en les promenons verraient avec plaisir, ce serait d'améliorer le chemin public.

Un grand nombre de points sont en mauvais état; les planches sont usées et les chevaux courent le risque de s'y briser les jambes. Nous signalerons en particulier, celui qui se trouve en face de la Maison de Cour; ce n'est plus un pont, c'est un vrai cauchemar.

—Samedi dernier, M. J. Roper, en allant s'amuser à tirer au blanc, n'est blessé à la jambe. La balle de son revolver n'est logée dans les chairs, et le docteur n'a pas encore l'extraire. Espérons que la blessure n'aura pas de suites fâcheuses.

—Nous apprenons que M. W. Schlager qui a se gagner l'estime de tous les habitués de la pharmacie de M. A. Dumaré, vient de perdre son vieux père, M. Ch. Schlager décédé à Wirtemberg, (Allemagne) à l'âge de 74 ans. C'est toujours une peine de voir se rompre les liens mortels qui nous unissent à des êtres chers, mais cette douleur n'est jamais aussi vive que lorsque l'éloignement nous empêche de recevoir leur dernier soupir. Que M. William Schlager reçoive donc l'assurance de notre profonde sympathie.

La *Revue de Marksville*, (paroisse Avoyelles), du 20 mai:

Les habitants des bayous commencent à retirer leurs animaux de la prairie, pour les ramener chez eux.

—Nous avons vu, dimanche dernier, M. Fulgence Couvillion, de Bordelonville; il nous a dit que presque tous les cics du Bend sont fermés et que le coton est bon à piocher.

—Nous avons eu une semaine magnifique; les planteurs commencent à demander de la pluie. La vieux maïs a besoin de la pluie pour l'aider à mûrir.

—Les nouvelles que nous recevons des récoltes sont assez encourageantes à quelques exceptions près. Les dernières fraîches que nous avons eu ont un peu retardé le coton, mais nous pensons qu'il rattrapera le temps perdu lorsque les chaleurs se feront sentir.

—Les affaires marchent lentement.

—Pas de nouvelles du District du Coin, cette semaine.

—Nous apprenons avec plaisir que le chemin de Ware's Landing, à Marksville, est maintenant à sec. Le Dr Ware nous apprend qu'il n'a aucune difficulté maintenant à transporter le frêt du Landing à sa gare, près du village. Malgré toutes les difficultés qu'il a rencontrées durant les hautes eaux, il ne s'est jamais laissé aller au découragement, et a toujours, autant que cela lui a été possible, fait son devoir envers ses clients.

—Déjà l'on s'occupe d'engager un postillon pour porter la malle de Moreauville à Marksville, à partir du 1er juillet prochain. C'est de cette année que commence le contrat pour le malle de tous les jours, et nous espérons que nous aurons un peu mieux servis que nous l'avons été dans le passé. M. Wm M. Ewell était au village lundi dernier avec un autre monsieur, et voulait engager un postillon pour faire le service. Il offrait aussi le contrat pour transporter la malle d'ici à Alexandrie, une fois par semaine.

—Les brûlés ont définitivement pris possession de notre village.

Les écoles publiques qui ont été fermées à l'époque des hautes eaux, seront réouvertes lundi prochain.

Le 30 décembre 1881, le Président de la république tendait, sur la proposition de M. Rayneal, ministre des travaux publics, un décret portant nomination au grade de chevalier dans l'Ordre de la Légion-d'Honneur de M. Jean-Baptiste Grisel, ancien mécanicien des chemins de fer. Le *Journal officiel* ajoutait à la suite de cette nomination la mention suivante: "A, par son sang-froid et sa présence d'esprit, préservé d'une perte certaine le train de voyageurs qu'il conduisait lors de la chute du pont de Longueil, sur l'Alisor; 27 ans de service."

Le *Moniteur des employés des chemins de fer* prit alors l'initiative d'un banquet qui devait être offert le 10 mai dans la vaste salle de l'Elysée-Montmartre au mécanicien Grisel.

Quinze cents personnes s'inscrivirent, et le comité reçut plus de 12,000 fr. de souscriptions.

A huit heures, le cortège parti du boulevard Magenta, est arrivé à l'Elysée-Montmartre.

A la table d'honneur, M. Victor Hugo, président, avait à sa droite MM. Grisel, Gambetta, Maître de Menijoz, Waldeck-Rousseau et Margue; à sa gauche, MM. Rayneal, le baron de Janz, Martin Nadaud, Yves Guyot, Lyon-Allemand.

Après dix heures, lorsque le banquet fut à peu près terminé, M. Victor Hugo s'est levé et a prononcé les paroles suivantes:

"Je ne veux dire qu'un mot.

Il y a deux sortes de réunions publiques: les réunions politiques et les réunions sociales.

Le réunion politique vit de la lutte, et utile au peuple; la réunion sociale a pour base la paix, et nécessaire aux sociétés.

La paix, c'est ici le mot de tous. Cette réunion est une réunion sociale, c'est une fête.

Le héros de cette fête est monsieur Grisel. C'est un ouvrier. C'est un mécanicien. Grisel a donné toute sa vie. Cette vie qui nuit le bras laborieux au cerveau intelligent, il l'a donnée au grand travail des chemins de fer. Un jour, il dirigeait un convoi. A un point de la route, il s'arrête.—Avancez, lui crie le chef de gare.

—Il pensa. Ce rubis, c'était en révoquer, c'était la ruination de tous ces survivants, c'était l'effondrement de sa vie entière. Il pensa. Au moment où ce rubis décisif est chaude le pont, un pont sur lequel il n'a pas vouée pudeur, le convoi s'écroule. Qu'a-t-il donc infaut? Il a refusé une catastrophe.

Cet acte a été superbe, cette protection donnée par l'humble et vaillant ouvrier, n'oubliant que lui-même, à toutes les existences humaines mêlées à ce convoi, voilà ce que la république glorifie.

En honorant cet homme, elle honore les 200,000 travailleurs des chemins de fer de France, que Grisel représente.

Maintenant, qu'a fait cet homme? C'est le travail. Qui a fait cette fête? C'est la République.

Citoyens, vive la République!"

La loi relative au séjour des étrangers en France.

La discussion assez mouvementée à laquelle a donné lieu hier, à la Chambre, le projet de loi relatif au séjour des étrangers en France a mis en présence la politique sentimentale et chevaleresque qui, à diverses périodes de notre histoire, nous a valu de nombreux débâtres, et la politique pratique qui, sans rien sacrifier de la dignité du pays et des droits de l'humanité, tient compte des nécessités du gouvernement et ne subordonne pas à des théories pures et à des principes abstraits la sécurité même de la nation. Le prestige de ces politiques a été défendu, non sans talent, par deux orateurs de l'extrême gauche, MM Tony Revillon et Camille Pelletan, auxquels est venu s'adjoindre, après un premier vote, M. Alfred Naquet. Le président du conseil, le ministre de l'intérieur et le rapporteur de la commission, M. Louis Legrand, ont défendu la seconde, et la très grande majorité de la Chambre leur a donné raison.

Ce résultat pouvait être aisément prévu, car la thèse, soutenue par les orateurs de l'extrême gauche, de l'assimilation des étrangers aux nationaux, en ce qui concerne la résidence en France, ne résulte pas à un sérieux tant soit peu sérieuse de la question. Certainement le droit d'asile est respectable, et personne, dans notre pays, ne saurait méconnaître, au défaut, le devoir d'hospitalité à remplir, mais ce devoir ne saurait devoir aux mêmes impérieux de sauvegarder les intérêts nationaux, intérêts qui risqueraient d'être compromis, si le gouvernement se trouvait absolument désarmé vis-à-vis des étrangers dont la conduite serait de nature à troubler l'ordre intérieur ou à créer des complications internationales.

On argue, à la vérité, que le gouvernement, même dépouillé du droit d'expulsion, ne serait pas désarmé contre les étrangers. Il pourra, en besoin, les poursuivre devant les tribunaux. Cet argument n'a qu'une valeur apparente, car, dans nombre de circonstances, des actes de nature à compromettre la sécurité de l'État ou simplement l'ordre public ne rentreront pas dans les cas prévus par la législation. En outre, on ne peut pas oublier, en ce qui concerne l'action de la justice ordinaire, l'étranger qui, sans malice, sans fraude, sans pétition en France, en Europe—qu'une condamnation atteint dans ses intérêts les plus chers. Puis, si le gouvernement est dénoncé de la faculté d'expulser par voie administrative, quand cela lui paraît nécessaire, les étrangers; s'il n'a d'autre ressource que la mise en mouvement de l'action judiciaire lorsqu'il y a crime ou délit, comment agira-t-on à l'égard de tous les criminels, de tous les malfaiteurs en Europe qui, ayant subi chez eux des condamnations plus ou moins graves, vient devant chercher un refuge en France? Avec le droit d'asile ainsi entendu et débarrassé de toute surveillance administrative, la France ne tarderait pas à devenir le rendez-vous de tous les déclassés de l'Europe, de tous les individus qui, usés de la dignité du pays et des droits de l'humanité, tient compte des nécessités du gouvernement et ne subordonne pas à des théories pures et à des principes abstraits la sécurité même de la nation. Le prestige de ces politiques a été défendu, non sans talent, par deux orateurs de l'extrême gauche, MM Tony Revillon et Camille Pelletan, auxquels est venu s'adjoindre, après un premier vote, M. Alfred Naquet. Le président du conseil, le ministre de l'intérieur et le rapporteur de la commission, M. Louis Legrand, ont défendu la seconde, et la très grande majorité de la Chambre leur a donné raison.

Ce résultat pouvait être aisément prévu, car la thèse, soutenue par les orateurs de l'extrême gauche, de l'assimilation des étrangers aux nationaux, en ce qui concerne la résidence en France, ne résiste